

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **15 octobre 2019** à **19h30**

N° délibération
D2019-06-02

Date de convocation
9 octobre 2019

Date d'affichage
9 octobre 2019

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i> 15	<i>Présents</i> 13	<i>Absents exc.</i> 2	<i>Absents</i> 0	<i>Votants</i> 14
---------------------------------	------------------------------	---------------------------------	----------------------------	-----------------------------

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	Mme DAUMAIL Martine
M. OLEKSIUK Nicolas	M. GIRARD Guy	M. MARTIN Michel
Mme PIQUEMAL Anne	M. FALLITO Giovanni	
M. MULLER Jean-Marie	Mme PREVOT Nadège	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme BOULANGE Rachel	
M. POINSIGNON Gilles		

Etaient absents excusés

M. MARION Julien	Pas de pouvoir
Mme CAISSUTTI Claudie	Pouvoir à M. Serge WOLLJUNG

Objet : **Réalisation de travaux publics : choix de l'entreprise**

VU la consultation pour la réalisation de travaux publics ;

CONSIDERANT les travaux à réaliser dans la commune :

- ✓ Eglise : aménagement d'une rampe pour l'accès des personnes à mobilité réduite
- ✓ Cimetière : réalisation d'un escalier et d'une rampe pour accéder au columbarium et installation d'un portail côté Impasse Saint Arnould
- ✓ Entrée du village : enfouissement d'un réseau France Télécom et réalisation d'un trottoir de 150m éclairé
- ✓ Consolidation d'un îlot central sur la RD603 route de Sarrebruck à Landremont
- ✓ Protection isolation d'une façade
- ✓ Divers travaux de voirie : trottoirs rue principale, réfection d'enrobés du Cerisier Agathe, réparation de deux tampons

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la réalisation de ces travaux 4 entreprises ont répondu à la consultation, visité les différents sites et proposé une offre chiffrée :

- ✓ l'entreprise EMTP de la commune de Silly-Sur-Nied
- ✓ l'entreprise BGL de la commune de Frouard
- ✓ l'entreprise AZATP de la commune de Boulay
- ✓ l'entreprise LEONARD TP de la commune de La Maxe

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les différents devis réceptionnés et un tableau analytique des offres.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Après étude, l'entreprise BGL propose l'offre la plus intéressante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de choisir l'entreprise BGL.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires concernant la mise en œuvre, le règlement et le financement des travaux.

Fait à Silly-sur-Nied, le 15 octobre 2019
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied


Signature et cachet 